

Séance du 05/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 du mois de juin à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances à la salle Phénix, les membres du Conseil municipal de la Commune de Moissannes, sous la présidence de Madame AUBERGER Mare-Sophie, Maire de Moissannes, dûment convoqués le 1<sup>er</sup> Juin 2026.

Présents : Madame AUBERGER Marie-Sophie, Monsieur TALABOT Dominique, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur BARRA Pierre-Yves, Madame PIARROUX Audrey, Madame BARRAUD Samantha, Monsieur TEXONNIERE Yann, Monsieur JACQUOT Alexis, Madame JANDAUD Véronique, Madame MENUJER Isabelle et Madame DEVARD Ghyslaine.

Absents : Monsieur JACQUOT Alexis

Procurations : Monsieur JACQUOT Alexis donne procuration à Madame BARRAUD Samantha.

Le secrétariat a été assuré par : Madame PIARROUX Audrey

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| <b>Nombre de Membres en exercice :</b> | 11 |
| <b>Nombre de Membres présents :</b>    | 10 |
| <b>Nombre de suffrages exprimés :</b>  | 11 |
| <b>Votes Pour :</b>                    | 11 |
| <b>Votes Contre :</b>                  | 0  |
| <b>Abstention :</b>                    | 0  |

**OBJET : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Madame le Maire, explique que le ministère de la défense demande à ce que soit nominativement désigné par délibération, au sein de chaque conseil municipal, pour la durée du mandat, un conseiller en charge des questions de défense.

Le correspondant défense, ainsi désigné est l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires sur la commune. Il est destinataire, à ce titre, d'une information spécifique de la part du ministère de la défense. C'est à lui qu'il revient de sensibiliser les citoyens sur la possibilité offerte de prendre part à des activités de défense dans le cadre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire.

REÇU EN PREFECTURE

le 09/06/2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DESIGNE Madame AUBERGER Marie-Sophie, pour assurer les fonctions de correspondant défense.

Fait et délibéré en séance

Le 05/06/2026

Le Maire



La secrétaire de séance :

Publiée le : .....